



### A RETENIR

**Flavescence dorée** : Consulter les zones délimitées et les dates de traitement

**Mildiou** : situation sereine

**Oïdium** : évolution des symptômes – **période à risque**

**Tordeuses de la grappe** : faire un bilan de 1<sup>ère</sup> génération – vol de 2<sup>ème</sup> génération imminent

### • STADES PHENOLOGIQUES

Les températures des dernières semaines engendrent une pousse très active. Désormais il n'y a plus de retard par rapport à 2021, et on constate même dans l'ensemble une légère avance, avec des stades similaires à 2020 à la même époque.

La floraison s'est déroulée très rapidement, en quelques jours.

Les Niellucciu finissent la floraison pour les plus tardifs, sont en nouaison ou l'ont passée (taille « grain de plomb ») en majorité, et atteignent le stade « petit pois » pour les plus précoces (Balagne). Les Sciaccarellu et Grenache, suivis par les Vermentinu, vont du stade mi-floraison à nouaison, voire « grain de plomb ». Les Muscat oscillent entre nouaison et petit pois.



Pleine floraison



Nouaison



Grain de plomb



Petit pois

### • FLAVESCENCE DOREE

**ATTENTION** : Il apparaît que de nombreux viticulteurs n'ont pas connaissance des nouvelles règles en vigueur !

La réglementation a évolué (cf. [arrêté du 27 avril 2021](#)). A partir de 2022, elle se traduit par de nouvelles règles de surveillance et de lutte, impliquant la responsabilité des professionnels, et introduit la notion de « zone délimitée », qui regroupe une zone infestée et une zone tampon d'un rayon minimal de 500 mètres. Les autres zones sont considérées « exemptes ».

**Arrêté préfectoral et zones délimitées** : cliquer sur [ce lien](#).

**Dates de traitement** : cliquer sur [ce lien](#)

En cas de suspicion, prévenir la DDETSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 - Corse du sud : 04 95 50 39 40) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

### SOMMAIRE

Stades phénologiques

Flavescence dorée

Mildiou

Oïdium

Vers de la grappe

Autres

Prévision météo

Liens utiles



ANIMATEUR FILIERE : CRVI

Rédacteur : Gilles Salva

Structures partenaires :

CA2B, SCA UVIB, Domaine

Comte Peraldi, Clos

Capitolo, CANICO, CAP,

Inter Bio Corse,

Viti-oenoconseil

Directeur de publication :

Jean François Sammarcelli,

Président de la Chambre

d'Agriculture de Corse

Maison de l'Agriculture

Route du stade

20215 VESCOVATO

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRVI de Corse



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO.

## • MILDIU

**Biologie** : voir BSV antérieurs.

**Observation** : La semaine dernière, de nouvelles taches de mildiou, sur feuilles comme sur grappes, sporulentes ou non, ont été observées dans le vignoble. Ces symptômes sont fréquents en termes de parcelles touchées, essentiellement sur la côte orientale (Niellucciu, Muscat, Grenache), mais restent toutefois très épars et ne constituent pas de réels foyers. Ils proviennent des contaminations issues des pluies du 04 au 08 mai. Ailleurs, pas ou peu de nouvelles contaminations, hormis dans des cas extrêmes de défaut de protection, où le mildiou peut s'avérer virulent.

De nombreuses taches, plus anciennes, ont aussi séché sans entraîner de repiquages.

**Évaluation du risque** : Les conditions climatiques actuelles sont défavorables au champignon. L'EPI est en diminution en tous secteurs. Le risque est faible en général, moyen en cas de pluie sur foyer sporulent.



**Gestion du risque** :

- Epamprage : suppression des organes verts à proximité du sol.
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol : diminution des foyers primaires (plantules) ainsi que des remontées humides dans les ceps.
- Gestion de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) : limitation de l'entassement et par conséquent réduction de l'humidité potentielle.

## • OÏDIUM

**Biologie** : voir BSV antérieurs.

**Observations** : Les symptômes commencent à apparaître, essentiellement sur feuilles. Cela concerne le Niellucciu et le Vermentinu sur la côte orientale et Patrimonio, ainsi que le Muscat pg à Patrimonio, avec une fréquence et une intensité d'attaque faibles. Les symptômes sur grappes sont anecdotiques (Niellucciu et Chardonnay sur la côte orientale). En revanche, en Balagne, les contaminations sont plus nombreuses sur feuilles de Vermentinu et Biancu Gentile, sans pour autant atteindre des niveaux d'attaque importants.



Symptômes d'oïdium faces supérieure et inférieure



Symptômes d'oïdium sur grappe

**Évaluation du risque** : La vigne se trouve, jusqu'à fermeture de la grappe, dans une période de forte sensibilité au champignon.

Le risque est étroitement lié à l'historique de la parcelle. Il est fort sur cépages sensibles et précoces (Niellucciu, Biancu gentile, Chardonnay), moyen à faible sur cépages peu sensibles et tardifs.



**Gestion du risque** : Bien soigner l'ébourgeonnage afin de favoriser l'aération du feuillage et des grappes.

## • VERS DE LA GRAPPE

**Biologie** : voir BSV antérieurs.

**Observations** : Le nombre de glomérules est en augmentation.

- Balagne : sur Grenache, Muscat pg, Vermentinu, Biancu Gentile, Niellucciu
- Côte orientale : sur Niellucciu, Grenache, Vermentinu
- Patrimonio : populations moindres, sur Niellucciu
- Ailleurs, pas d'informations

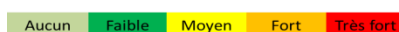
En général, les glomérules ne sont pas très nombreux. Dans certaines parcelles cependant, les populations peuvent atteindre des niveaux élevés (ex. Grenache en Balagne).

**Évaluation du risque** : le niveau de population de la 1<sup>ère</sup> génération peut être évalué par le test de la saumure

- Prélever une grappe par cep (sur 25 ceps environ) de manière aléatoire
- Dissoudre 100 g/L de sel dans 10 à 15 litres d'eau
- Immerger totalement l'ensemble des grappes prélevées
- Agiter régulièrement afin de favoriser la remontée des larves à la surface
- Au bout de 20 minutes, débiter le dénombrement
- Répéter l'opération durant une heure minimum

D'après la modélisation, le début du vol de 2<sup>ème</sup> génération d'Eudémis est prévu pour la semaine prochaine. **Les premières pontes ne devraient pas apparaître avant mi-juin.**

Le risque est faible dans la majorité des cas.



**Méthode alternative : la confusion sexuelle** est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

## • AUTRES

- **Cicadelles vertes** : populations en augmentation (larves comme adultes) – Niellucciu, Vermentinu, Grenache / côte orientale, de Vescovato à Aléria.
- **Cochenilles** : premiers signalements à Ajaccio (accompagnés de la présence de fourmis).
- **Black rot** : rares symptômes sur feuilles (Cap corse / Patrimonio, sud côte orientale)

## PREVISION METEO (Source Météo France)

	Lundi 6 juin	Mardi 7 juin	Mercredi 8 juin	Jeudi 9 juin	Vendredi 10 juin	Samedi 11 juin	Dimanche 12 juin
Haute Corse/Corse du Sud							
	Beau temps	Quelques passages nuageux dans l'après midi Temps ensoleillé		Temps ensoleillé		Temps ensoleillé	

## LIENS UTILES

---

**PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. [Consulter la note nationale](#)

**PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :

- les macro-organismes ;
- et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures. Cette liste est périodiquement mise à jour. [Consulter la Liste](#)

**RESISTANCE VIGNE** : Note technique nationale relative aux résistances de la vigne : [Note technique 2022](#)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.